

## Mise à jour du CRAC

---

### L'ÉVOLUTION DU CRAC

Le Conseil d'administration du Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) continue d'apporter des changements dans le but de faire du CRAC un organisme le plus efficace et de plus efficient possible. À titre d'exemple, les modalités d'octroi des bourses ont été modifiées et le

#### Le nouveau système

Le nouveau système de réception et d'examen des propositions suit un processus en deux étapes : 1) un examen par l'industrie de la lettre d'intention (LI); 2) un examen scientifique de la méthode. Dans la LI, le demandeur donne un aperçu de la recherche proposée et décrit l'incidence de la recherche sur l'industrie avicole. À titre d'exemple, de quelle façon les travaux aideront-ils l'industrie à atteindre ses résultats de recherche cibles? Le demandeur doit expliquer où se trouve sa recherche dans le « continuum de l'innovation ». Est-ce une recherche fondamentale axée sur la connaissance de base d'un fonctionnement? Ou est-ce une recherche appliquée? Qui seront les utilisateurs des résultats de la recherche et que faut-il faire pour les faire progresser jusqu'à l'adoption? Les réponses à ces questions aideront le CRAC à évaluer les avantages potentiels de la recherche proposée?

Les LI dont la date limite pour la réception est le 1<sup>er</sup> juin sont examinées par le Conseil et son personnel de soutien avec l'appui de scientifiques.

Les candidats retenus devront ensuite soumettre une proposition détaillée (étape 2) qui précise la conception expérimentale et la méthode proposée. La proposition contiendra le nom des membres de l'équipe de recherche, leur expertise et leur rôle dans les travaux proposés. Elle décrira également la formation des membres hautement qualifiés (étudiants, techniciens) ainsi que le budget proposé et les sources de financement.

Le Comité consultatif scientifique (CCS) examinera les propositions. Ses membres possèdent de vastes connaissances et une grande expertise et ils peuvent évaluer exactement les complexités de la méthode proposée. Les demandeurs auront l'occasion de répondre aux questions et d'aborder les préoccupations soulevées par le CCS avant que le Conseil d'administration ne prenne sa décision.

L'engagement de fonds par le CRAC est subordonné à l'obtention d'un financement d'autres sources. On préfère que les fonds sur secteur avicole (CRAC et autres sources) soient jumelés dans une proportion d'au moins 1:1 par des fonds de l'extérieur du secteur avicole (autres secteurs agricoles, gouvernement, etc.). Le CRAC peut aider les chercheurs à trouver à obtenir des fonds de contrepartie. Le jumelage des fonds du secteur avicole avec des fonds provenant d'autres sources optimise les investissements en favorise la collaboration avec des organismes qui n'appuieraient pas autrement la recherche avicole.

Le nouveau système allonge le délai entre la soumission de la LI et l'approbation, mais le Conseil d'administration du CRAC est d'avis qu'il sera bénéfique autant pour l'industrie que pour les chercheurs, car il améliore la communication et fait en sorte que la recherche est axée sur les buts de l'industrie. Le CRAC surveillera et évaluera en permanence le nouveau système pour s'assurer qu'il hausse continuellement son efficacité.

#### Le « nouveau » conseil

Le Conseil d'administration a approuvé les nouvelles modalités d'octroi à son assemblée générale annuelle du 23 mars 2012. Le CRAC est heureux d'annoncer que les administrateurs, qui représentent chacun des cinq organismes membres, ont été reconduits dans leur poste. Jacob Middelkamp, qui représente Les Producteurs de poulet du Canada, demeure à la présidence. M. Middelkamp est éleveur de poulet à griller en Alberta. Roelof Meijer, qui représente les Éleveurs de dindon du Canada, occupera encore la vice-présidence. M. Meijer est éleveur de dindons en Alberta. Erica Charlton représente le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volaille et elle en est la directrice technique. Cheryl Firby, directrice des opérations agricoles chez Maple Leaf Foods, représente les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada et Helen Anne Hudson, directrice de la responsabilité sociale chez Burnbrae Farms, représente Les Producteurs d'œufs du Canada. Le CRAC désire remercier ces personnes et leur

organisme respectif pour leurs efforts soutenus et leur soutien indéfectible. Cette continuité au sein du Conseil d'administration facilitera les démarches en vue d'optimiser la recherche avicole au Canada.

*Le CRAC est composé des membres suivants : Les Producteurs de poulet du Canada, Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, Les Éleveurs de dindon du Canada, Les Producteurs d'œufs du Canada et le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles. La mission du CRAC est de combler les besoins de ses membres grâce à un leadership dynamique et à la mise en œuvre de programmes de recherche au Canada qui peuvent parfois porter sur des questions sociétales. Les coordonnées du CRAC se trouvent sur le site [www.cp-rc.ca](http://www.cp-rc.ca)*